



Direction Générale du Commerce

Rabat, le

02 AVR. 2025

**Répartition Des Contingents Tarifaires prévus par L'accord de Libre Echange, Maroc et  
Etats de L'association Européenne de Libre Echange (AELE)  
L'année Contingentaire 2025**

**PRODUIT** : Chocolat et autres préparations alimentaires  
contenant du cacao  
**POSITION DOUANIERE** 18061010-18061020-18061030-18061040-18062010-  
18062020-18062030-18062040-18062090-18063110-  
18063120-18063210-18063221 -18063222- 180690  
**CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL** : 45 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES DEMANDEES 2025 en (T)	QUANTITES ACCORDEES 2025 en (T)
FOODS & GOODS	45 ,219	45
<b>TOTAL</b>	<b>45,219</b>	<b>45</b>

Reliquat : 0 T

**CRITERES DE REPARTITION RETENUS :**

ACCORDER AUX IMPORTATEURS LA QUANTITE DEMANDEE DANS LA LIMITE DU CONTINGENT.





ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction Générale du Commerce

Rabat, le

02 AVR. 2025

**Répartition Des Contingents Tarifaires prévus par L'accord de Libre Echange, Maroc et  
Etats de L'association Européenne de Libre Echange (AELE)  
L'année Contingentaire 2025**

PRODUIT : Sucreries sans cacao ( y compris le chocolat blanc).  
POSITION DOUANIERE :17041000-17049010-17049030-17049095-17049097-  
EX 16029000  
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL : 13T

NOM OU AISON SOCIALE	QUANTITES DEMANDEES 2025 en (T)	QUANTITES ACCORDEES 2025 en (T)
FOODS & GOODS	12,06	12,06
TOTAL	12,06	12,06

Reliquat : 0.94 T

**CRITERES DE REPARTITION RETENUS :**

ACCORDER AUX IMPORTATEURS LA QUANTITE DEMANDEE DANS LA LIMITE DU CONTINGENT.





Direction Générale du Commerce

Rabat, le

02 AVR. 2025

**Répartition Des Contingents Tarifaires prévus par L'accord de Libre Echange, Maroc et  
Etats de L'association Européenne de Libre Echange (AELE)  
L'année Contingentaire 2025**

**Listes des produits qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de quota**

**Liste 1 : produits agricoles transformés originaires des Etats de l'AELE soumis au tarif  
Préférentiel représentant l'élément agricole**

PRODUITS	SH	Contingent tarifaire (en tonnes)
Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telle que spaghetti, macaroni, nouilles, gnocchi, ravioli, cannelloni, couscous, même préparé	1902119010-1902119020 1902119090-1902199019 1902199099-19022080 1902300099	305
Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao ; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de féculé en feuille et produits similaires	19051000-19052000-1905310099 19053290-19054019-19054099 1905900020-1905900031 1905900032-1905900039 1905900040-1905900059 1905900069-1905900099	77
Glaces de consommation, même contenant du cacao	21050000	15
Bières de malt	2203000010-2203000090	134



**Liste 2 : Produits agricoles originaires de la Suisse et du Liechtenstein importés au Maroc au bénéfice de préférences tarifaires avec limitation quantitative**

PRODUITS	SH	Contingent tarifaire (en tonnes)
Abricots en poudre	Ex 20085000	25
Préparations des types pour alimentation des animaux (autres que pour l'alimentation des chiens et chats)	2309908092 - 2309908099	200

**Liste 3 : Produits agricoles originaires de la Turquie importés au Maroc au bénéfice de préférences tarifaires avec limitation quantitative**

PRODUITS	SH	Contingent tarifaire (en tonnes)
Figues sèches	0804209100 - 0840209900	20

